



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE

Région Basse-Normandie

**Pluriannuel contre la Pauvreté
et pour l'Inclusion Sociale
2013 - 2015**

Le Plan de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Basse Normandie

Contexte d'élaboration du Plan d'Action
Objectifs stratégiques du Plan d'Action
Principes d'intervention et méthodes de travail
Panorama statistique

Les Actions

Synthèse des fiches action
Fiches action par thématique

Conclusion

Le Plan de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Basse-Normandie

Contexte d'élaboration du Plan d'Action

En clôture de la Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui s'est déroulée les 10 et 11 décembre 2012, le Premier ministre a annoncé la volonté du Gouvernement de « marquer un changement majeur dans l'approche des questions de pauvreté et d'exclusion dans notre pays ». Cet engagement s'est traduit dans un plan pluriannuel interministériel officiellement adopté le 21 janvier 2013, lors de la réunion du Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions (CILE) après de nombreux travaux de concertation. Il est décliné en feuilles de route confiées à chaque ministre concerné.

Lors de la rencontre de concertation du 5 avril 2013 entre le Préfet de région et la FNARS de Basse-Normandie, chacun des partenaires a énoncé les difficultés de nos concitoyens dans le cadre d'un environnement très contraint. La prise en charge des personnes les plus démunies doit évoluer en tenant compte de la multiplicité des acteurs intervenant sur l'action sociale et de la nécessité de définir des politiques de proximité cohérentes, mais également transversales.

En effet, dans une région particulièrement marquée par la pauvreté, la lutte contre l'exclusion sociale s'avère primordiale :

- le PIB régional par habitant est de près de 6 000 € inférieur à la moyenne nationale (29 697 €, donnée France en 2009, contre 23 737 €, donnée Basse-Normandie en 2009, source INSEE),
- le taux de dépendance économique des personnes âgées à l'horizon 2040 est estimé à 62 en Basse-Normandie, contre 50 en France (source INSEE),
- malgré une population vieillissante, le taux de chômage s'élevait déjà à 9.7% au 4ème trimestre 2012 (source INSEE), dans un contexte à la hausse...

C'est pourquoi, il a été décidé, d'un commun accord, d'élaborer une feuille de route partenariale qui fixe le cadre d'une démarche réunissant, l'ensemble des acteurs en tenant compte des spécificités des territoires de chaque département. Cette feuille de route s'insère dans le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui définit 5 grands principes :

- le principe d'objectivité qui amène à constater l'aggravation des écarts de revenus entre riches et pauvres,
- le principe de non stigmatisation des personnes touchées,
- le principe de participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques,
- le principe du juste droit en luttant contre le phénomène du non recours aux droits sociaux,
- le principe de décloisonnement des politiques sociales.

Objectifs stratégiques du Plan d'Action

La dégradation des conditions économiques et sociales de la Basse-Normandie nécessite la mobilisation de tous les acteurs (Préfets, Départements, OSS, ARS, CCAS, bénéficiaires...), et demande une meilleure réponse transversale pour prendre en charge les personnes les plus démunies.

La démarche entreprise pour l'élaboration du plan procède de débats thématiques et territoriaux permettant de définir des orientations partagées. Ce plan contractualise un accord stratégique qui devra avant tout permettre la coordination des acteurs au plus près des personnes les plus démunies, afin d'améliorer l'efficacité de nos actions et favoriser l'autonomie de ces dernières. Dans ce cadre, le bénéficiaire en grande fragilité sociale devrait trouver une réponse adaptée et cohérente à ses besoins sur l'ensemble de son parcours.

Il est également axé, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs, sur la prévention et la prise en charge des personnes les plus démunies, à la fois sur le plan social, sanitaire et de l'insertion. La priorité doit porter sur la mobilisation de tous les dispositifs et de tous les acteurs. L'ensemble des acteurs a donc été associé pour concourir à la prise en charge de ces personnes, notamment ceux qui ont participé aux travaux menés dans le cadre de la contractualisation, et de l'élaboration des politiques et des plans existant pour chaque partenaire.

Pour ce faire, le plan régional pluriannuel permet :

- de partager les diagnostics,
- d'améliorer l'information entre les différents acteurs,
- d'assurer la continuité de l'offre de service aux personnes les plus démunies (hébergement, santé, insertion, accès aux droits,...),
- de faciliter les complémentarités interinstitutionnelles et associatives.

Ce plan a également tenu compte des impératifs financiers et budgétaires de chaque partenaire compétent.

Le plan régional pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale constitue l'occasion d'un dialogue transversal constructif sur les territoires.

La concertation, coordonnée par la DRJSCS, a été menée tant au niveau régional qu'au niveau départemental (Préfet / DDCS-PP) et infra-départemental. Elle a été très soutenue pendant la phase de conception. Menée avec l'ensemble des acteurs publics, institutionnels, associatifs mais aussi avec les personnes accueillies dans le dispositif, la concertation a, dans un premier temps, permis de réaliser un diagnostic partagé de la situation du territoire. Grâce à ce diagnostic, le bénéficiaire peut être accompagné de manière globale sur l'ensemble de son parcours.

La concertation a été conduite dans des instances nouvelles ou existantes qui sont de nature à élaborer des propositions concrètes, notamment de coordination des politiques financières locales. Elle a dégagé des modes de contribution adaptés pour chaque catégorie d'acteurs. Elle s'est appuyé sur les services de l'Etat (DRJSCS, DDCS-PP, DREAL, DDT-M, DIRECCTE) et associera tous les acteurs locaux : collectivités locales (Conseil régional, Conseils généraux et municipalités), ARS, secteurs hospitalier et médico-social, organismes de sécurité sociale, SPIP, CAF, URAF, URIOPSS, CRIJ, missions locales, bailleurs, associations, SIAO, 115, personnes accueillies et/ou bénéficiaires. Elle s'est accompagnée d'une sensibilisation importante des professionnels des services de l'Etat, des départements et des associations, et en particulier des travailleurs sociaux pour que les évolutions des pratiques professionnelles soient bien perçues et comprises.

Principes d'intervention et méthodes de travail

Le plan régional pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale se décline en mesures opérationnelles sur la base des thématiques suivantes :

- l'état du logement social,
- l'hébergement d'urgence,
- l'insertion par l'emploi,
- l'insertion par le social,
- la santé et la prise en charge des personnes ayant des troubles du comportement,
- la place et le soutien de la famille,
- les jeunes en difficulté sociale,
- l'inclusion bancaire.

C'est dans ce cadre opérationnel et immédiat qu'a été réalisé, en amont, un diagnostic partagé permettant de connaître les besoins de chaque territoire et de préciser les solutions transversales à mettre immédiatement en œuvre.

Chaque thématique a notamment faire émerger les points forts et faibles :

- de la coordination,
- de la cohérence des prises en charge,
- du traitement des problématiques de l'utilisateur sur l'ensemble de son parcours.

La conduite de la démarche, coordonnée par le Préfet de région / DRJSCS, en concertation avec la FNARS, a été présentée en CAR. Elle a donné lieu à différentes instances de pilotage et de concertation coordonnées par le Préfet de région / DRJSCS :

- à l'échelon régional, un comité de pilotage (COFIL) a été constitué. Il était composé de la DRJSCS (coordinateur), d'un référent par thématique, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes de sécurité sociale, de la FNARS et des associations ;
- à l'échelon régional, ont également été organisés, sous l'égide de référents thématiques, des réunions de travail,
- au niveau départemental, des groupes de travail ont été créés sous la responsabilité des Préfets / directions départementales et du référent thématique, afin de repérer certaines spécificités dans les territoires (les sous-préfets pourront également être mobilisés et réunir des sous-groupes de travail de proximité). Les DDCS(PP) ont assuré la cohérence des actions.

Un COFIL de lancement du plan a été organisé par la DRJSCS le 9 septembre 2013. D'une manière générale, le COFIL et les groupes de travail ont traité les thématiques évoqués précédemment. Dans ces groupes de travail, d'autres thèmes ont été abordés afin de permettre d'évoquer les particularités territoriales. Les éventuels sous-groupes de travail de proximité ont transmis les résultats de leurs travaux aux groupes de travail thématiques, en s'appuyant notamment sur les documents existant dans chaque institution.

Les référents thématiques, membres du COPIL ont établi la synthèse régionale pour les thèmes les concernant. Ces synthèses ont été transmises à la DRJSCS qui a élaboré un premier document de travail régional communiqué au COPIL. Des grands axes, et des grandes orientations ont été arrêtés, tout en favorisant les actions de proximité, qui ont été proposés au CAR. Ces propositions ont constitué le plan régional pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Par thématique, les 3 points suivants ont été traités :

- élaborer un diagnostic partagé et en extraire les problématiques principales, en faisant notamment émerger dans ce cadre, les points forts et faibles de la coordination, de la cohérence des prises en charge, et du traitement des problématiques de l'utilisateur sur l'ensemble de son parcours,
- repérer les objectifs compatibles avec les actions du plan national,
- programmer plus précisément la réalisation de 3 actions prioritaires en cohérence avec le plan national et le diagnostic préétabli, tout en tenant compte de l'environnement financier.

Afin de faciliter le travail et l'harmonisation de ce dernier, et en fonction des thématiques, chaque référent thématique a établi, avec les contacts qu'il a jugé opportuns, une première ébauche de diagnostic, des problématiques principales, et repéré les objectifs compatibles avec les actions du plan national.

Il a soumis cette ébauche à l'ensemble du groupe de travail lors d'une première réunion pour complétude et validation. Cette première réunion avait également pour objet de définir en commun les 3 actions prioritaires.

De manière à favoriser la transversalité thématique, interinstitutionnelle et dans la prise en charge des usagers, cette ébauche a été transmise à l'ensemble des référents thématiques pour que ces derniers puissent porter à la connaissance des membres de son groupe, les avancées globales du plan, et prendre en compte ces dernières dans l'avancée de ses propres travaux.

De même, pour garantir cette transversalité, il apparaît opportun que, pour une institution donnée, la même personne participe aux différents groupes de travail, mais également aux travaux traitant de sujets proches sur d'autres plans.

A la suite de cette réunion, chaque référent thématique a établi une première ébauche de la programmation des 3 actions prioritaires. Il a soumis cette ébauche à l'ensemble du groupe de travail lors d'une seconde réunion pour complétude et validation. Afin de favoriser la transversalité, un compte rendu de cette seconde réunion a été transmis à l'ensemble des référents thématiques.

Il convient de souligner que les référents thématiques ont établi ces travaux, pour chacune de ces étapes, en tenant compte, en fonction de leur existence, des spécificités des territoires à l'intérieur de chaque département. A cette fin, les référents thématiques se sont, en fonction de leurs besoins, appuyés sur l'aide des directions départementales et des sous-préfets.

Enfin, chaque référent thématique a assuré, avec son institution, le secrétariat des travaux de sa thématique, et proposé une synthèse des travaux de son groupe à la DRJSCS fin octobre 2013, en respectant le cadre des 3 points préétablis.

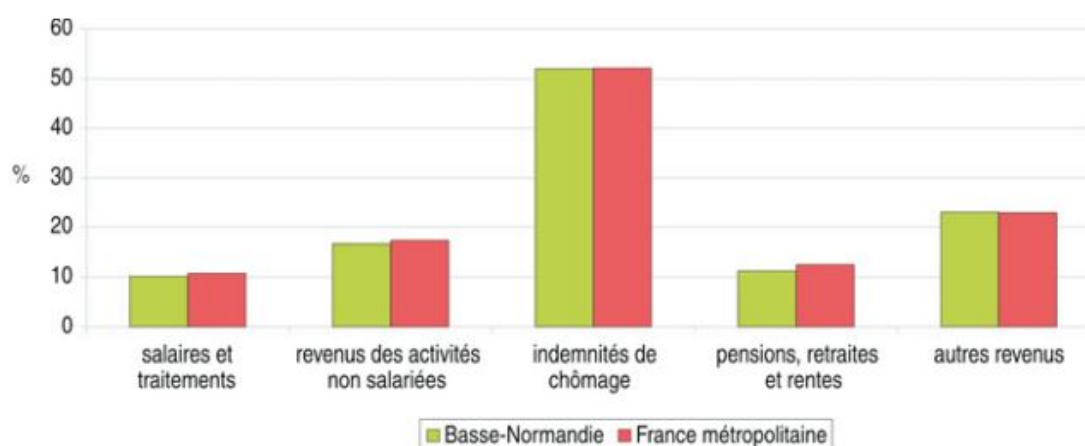
Panorama statistique

En 2012, 13,3 % des Bas-Normands, soit 191 000 personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Elles disposent en effet d'un revenu disponible inférieur à 60% du revenu médian des français, soit moins de 990 euros par mois. Pour la moitié des personnes pauvres de la région, ce revenu est même inférieur à 805 euros. La crise a touché en premier lieu les plus fragiles, affectés par la dégradation du marché du travail. La population pauvre est ainsi davantage composée de personnes seules et inactives, de familles monoparentales et de familles nombreuses.

Une famille monoparentale sur trois et un jeune sur cinq en situation de pauvreté en Basse-Normandie

Occuper un emploi protège, dans la majorité des cas, de la pauvreté. 10 % des salariés sont pourtant des travailleurs pauvres. Les revenus perçus peuvent en effet être inférieurs au seuil de pauvreté pour certains actifs, principalement des jeunes peu qualifiés cumulant de courtes périodes d'emploi, ou encore employés à faible temps partiel. Parmi les Bas-Normands dont les pensions et retraites constituent la principale ressource, un sur dix est en situation de pauvreté. Les ménages dont le revenu provient principalement des allocations chômage sont pauvres dans un cas sur deux.

1 Taux de pauvreté selon la source principale de revenus



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Le niveau de vie est évidemment lié au nombre de personnes apportant des ressources au sein du ménage. Les couples, et notamment ceux sans enfants, sont ainsi moins touchés par la pauvreté que les personnes seules et les familles monoparentales. Les premiers représentent 24 % de la population bas-normande, soit un peu plus qu'en France métropolitaine (21 %), avec un taux de pauvreté particulièrement bas (5,5 %). Moins présentes dans la région, les personnes seules ou les parents isolés sont toutefois davantage touchés par la pauvreté qu'en France (33 % contre 30 % des familles monoparentales, 19 % contre 17 % des hommes seuls).

Dans l'ensemble, le risque de pauvreté décroît avec l'âge. La pauvreté est élevée chez les moins de 30 ans (21 %). Le taux de pauvreté des 60-74 ans est le plus faible (8 %). Les personnes de plus de 75 ans sont

relativement plus modestes que les autres seniors à la retraite. Les femmes y sont surreprésentées, du fait de leur longévité. Nombre d'entre elles n'ont eu qu'une carrière incomplète ouvrant de faibles droits à la retraite.

Plus de 60 % des Bas-Normands en dessous du seuil de pauvreté résident hors des grands pôles urbains

Les grandes villes et leur banlieue (comptant plus de 10 000 emplois) attirent les actifs à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage y est souvent élevé en période de crise. En France, la pauvreté se concentre ainsi dans les grands pôles urbains, en particulier dans les quartiers prioritaires. La part de la population

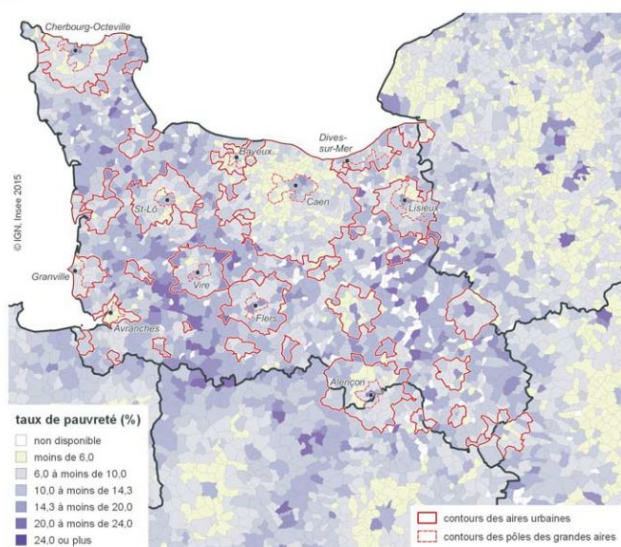
résidant dans un grand pôle est sensiblement moins élevée dans la région (32 %) qu'en France métropolitaine (58 %), et la pauvreté y est aussi plus réduite (15,5 % contre 16,1%). Ainsi, près de 40 % des Bas-Normands en dessous du seuil de pauvreté résident dans les grandes villes et leur banlieue : c'est nettement moins qu'en France (65 %).

2 Familles monoparentales et moins de 30 ans davantage exposés à la pauvreté

	Basse-Normandie		
	% de la population	Revenu médian	Taux de pauvreté
Famille monoparentale	9,7	14 430	32,2
Couple sans enfant	24,0	21 520	5,5
Couple avec enfant(s)	47,2	19 210	12,1
Ménage complexe	4,6	19 330	13,6
Femme seule	8,5	16 500	16,2
Homme seul	6,0	17 090	18,8
Ensemble	100,0	18 900	13,3
Moins de 30 ans	7,1	16 680	21,4
30-39 ans	18,5	18 380	15,1
40-49 ans	24,6	18 080	16,1
50-59 ans	19,5	20 900	12,5
60-74 ans	18,8	20 840	7,9
75 ans et plus	11,5	17 590	9,8
Ensemble	100,0	18 900	13,3

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

3 Seule une partie des couronnes périurbaines est préservée de la pauvreté



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Dans de nombreuses communes rurales et villes moyennes de la région, la pauvreté est élevée et les habitants disposent d'un revenu nettement inférieur à la médiane régionale, ce qui pourrait en terme exposer ces territoires à des risques de paupérisation accrus.

C'est au sein des grands pôles urbains que les disparités de revenu sont les plus marquées. Les onze grands pôles de la région répondent en effet à un schéma presque identique. Dans la ville-centre, où résident la majorité des ménages pauvres, en particulier les bénéficiaires de minima sociaux, le taux de pauvreté est élevé. Il dépasse les 20 % à Alençon, Lisieux, Flers ou Cherbourg-Octeville, et 15 % dans les autres, à l'exception de Granville. L'intensité de la pauvreté y est également élevée :

la moitié des personnes pauvres vit avec moins de 790 euros par mois. Mais les villes-centre abritent également beaucoup de ménages à hauts revenus.

Aussi, le rapport entre les revenus des 20 % les plus riches et ceux des 20 % les moins riches est supérieur à cinq à Caen et à quatre à Alençon, Dives-sur-mer, Cherbourg-Octeville, Avranches et Granville. Les habitants de Flers et Lisieux disposent des revenus médians les plus modérés.

Dans tous les grands pôles de la région, les revenus médians des habitants de la banlieue sont plus élevés que ceux des habitants de la ville-centre. Dans la banlieue de Bayeux, le revenu médian des ménages approche les 22 000 euros, alors que celui des ménages de la banlieue de Flers est de 19 800 euros, ce qui reste largement au-dessus de la médiane régionale (18 900 euros). En effet, dans ces banlieues, les niveaux de vie des habitants sont très disparates d'une commune à l'autre. Ainsi, à l'est de Caen, le revenu médian des ménages d'Hérouville-Saint-Clair et de Colombelles est très inférieur à la celui de la région, ce qui est aussi le cas à Giberville, et Mondeville et, au sud, de Fleury-sur-Orne. En revanche, à l'ouest, les revenus disponibles médians des habitants sont tous supérieurs à la médiane régionale. Le revenu médian des habitants de Cherbourg-Octeville et de Tournaiville se situe en-dessous de la médiane régionale, alors que les

Les revenus médians plus élevés dans les couronnes périurbaines mais des disparités plus grandes au sein des grands pôles urbains

Répartition géographique	Population des ménages fiscaux	Répartition (en %)	Premier décile de niveau de vie en euros	Niveau de vie médian en euros	Neuvième décile de niveau de vie en euros	S80/S20	D9/D1	Taux de pauvreté en %
Grands pôles urbains	468 880	32,7	10 290	18 710	34 210	4,2	3,3	15,5
Couronnes des grands pôles urbains	359 740	25,1	12 410	20 400	34 040	3,4	2,7	8,4
Communes multipolaires des GPU	99 040	6,9	11 100	18 810	31 380	3,6	2,8	12,6
Moyens pôles urbains	56 370	3,9	9 650	17 600	32 040	4,2	3,3	18,7
Couronnes des moyens pôles	28 590	2,0	12 110	19 690	32 360	3,4	2,7	9,3
Petits pôles urbains	92 860	6,5	10 440	17 910	31 120	3,8	3,0	15,4
Couronnes des petits pôles urbains	10 690	0,7	11 810	18 970	30 800	3,2	2,6	10,2
Autres communes multipolarisées	161 630	11,3	10 770	18 130	29 630	3,4	2,8	13,9
Communes isolées	156 100	10,9	10 430	17 720	30 060	3,6	2,9	15,6
Ensemble de la région	1 433 890	100,0	10 900	18 900	32 750	3,8	3,0	13,3
Normandie (Basse et Haute)	3 240 270		10 850	19 220	33 540	3,8	3,1	13,4

- En 2012, la moitié des ménages fiscaux (voir : définitions) de la région dispose d'un peu moins de 18 900 euros de revenu disponible par an et par unité de consommation. C'est près de 900 euros de moins qu'en moyenne en France. La Basse-Normandie devance toutefois la Champagne-Ardenne, le Limousin, la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais, où le revenu disponible est le plus faible. Avec 19 400 euros, le Calvados ne se situe qu'au 40^e rang des départements français, la Manche avec 18 670 euros est en 67^e position alors que l'Orne avec 18 200 euros est en 82^e position.
- La disparité entre les revenus peut se mesurer par le rapport entre le seuil de revenu des 10 % les plus riches et celui des 10 % les moins aisés (D9/D1), soit un rapport de 3 pour la région. Le rapport entre les revenus cumulés des 20 % les plus riches (ceux qui gagnent plus de 26 520 euros), et les revenus cumulés des 20 % les moins aisés, (ceux qui gagnent moins de 13 460 euros) est de 3,8 (S80/S20). Il est en effet influencé par les montants très élevés des revenus des foyers fiscaux se situant au-dessus du dernier décile.
- La Basse-Normandie est l'une des trois régions françaises où le niveau du 9^e décile (32 750 euros) est le plus faible.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

ménages de Querqueville, Martinvast et Tollevast disposent de revenus nettement plus élevés.

Dans un contexte de reconversion industrielle, les habitants des petits et moyens pôles de la région sont plus souvent en situation de pauvreté qu'en moyenne en France, et même plus souvent que dans les grands pôles. Plus d'un habitant sur cinq des pôles de L'Aigle, Vimoutiers, Argentan ou Orbec est en situation de pauvreté. Les habitants des petits pôles de Saint-Vaast-la Hougue, Condé-sur-Noireau, Carentan, Sées, Périers, Saint-Pierre-sur-Dives ont un revenu médian inférieur à 16 500 euros. Les taux de pauvreté y dépassent les 20 %. En revanche les habitants des pôles d'Honfleur, Agon-Coutainville et Torigni-sur-Vire

disposent d'un revenu médian supérieur à la médiane régionale, avec une proportion de ménages pauvres inférieure à 10 %.

Au-delà des banlieues, les couronnes périurbaines rassemblent près du quart des Bas-Normands. Y résident des populations souvent plus homogènes, dont le revenu médian est compris entre celui de la banlieue et celui de la ville-centre, avec une pauvreté plus réduite (8,4 %). Les couronnes périurbaines de Caen et Cherbourg-Octeville se distinguent avec

des revenus plus élevés que ceux de leur banlieue. Dans les belles propriétés de ces communes viennent notamment s'installer des cadres et des couples d'actifs recherchant la proximité de la ville et un accès rapide à la mer. Les plus hauts revenus médians de la région sont ainsi ceux des habitants des communes au nord du pôle urbain de Caen : Bieville-Beuville, Periers-sur-le-Dan, Mathieu, Plumetot, Anguerny, Anisy, Colomby-sur-Thaon et Villons-Les-Buissons.

Pour la plupart des communes éloignées des pôles urbains, le revenu médian est inférieur à 17 800 euros. Dans certains territoires ruraux, notamment dans quelques communes entre Argentan et L'Aigle, ou entre Villedieu-les-Poêles et Mortain, plus d'un habitant sur quatre est en situation de pauvreté.

Un peu plus de 60 % des revenus bas normands proviennent des salaires

	France	Région	Calvados	Manche	Orne
Revenus d'activité	67,4	60,9	63,6	59,1	57,1
Bénéfices non salariés	6,0	7,0	6,5	7,5	7,4
Pension et retraites	26,4	30,2	28,6	31,1	32,4
Prestations sociales	5,0	5,3	5,2	5,4	5,6
<i>dont familiales</i>	2,2	2,4	2,4	2,4	2,5
<i>dont minima sociaux</i>	1,4	1,4	1,3	1,5	1,5
<i>dont logement</i>	1,4	1,5	1,5	1,4	1,5
Revenus du patrimoine	12,2	11,2	11,5	10,9	11,2
Impôts	- 17,0	- 14,6	- 15,4	- 14,0	- 13,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les revenus disponibles avant impôts des Bas-Normands proviennent pour 68 % des activités salariés et des bénéfices d'activités commerciales (73 % en France). En revanche, la part des, des revenus liés aux pensions et retraites (30 %) est plus élevée. Les revenus du patrimoine sont de 1 point inférieurs au niveau national : 11 % contre 12 %. La part des prestations sociales représente 5,3 % des revenus.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Sources

Les statistiques présentées ici sont issues de l'exploitation du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) de 2012, qui rapproche des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible incluant les prestations réellement perçues à des niveaux locaux fins, jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infra communaux. Il remplace ainsi les dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL). Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prisons, foyers, maisons de retraites...). Au niveau national, le dispositif ERFIS (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) reste la source de référence pour les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.

Synthèse des fiches action

Axe A. Prévenir les difficultés et les ruptures

- A.1** Logement/hébergement
- A.2** Accès aux droits
- A.3** Réussite scolaire
- A.4** Accès à la culture, médias et numérique

Axe B. Mieux accompagner les personnes en difficulté et les encourager dans un parcours d'insertion

- B.1** Principe de l'accompagnement
- B.2** Emploi/insertion
- B.3** Accès à la santé
- B.4** Soutien aux familles pauvres
- B.5** Accompagnement des jeunes vulnérables

Axe C. Agir ensemble, au plus près des territoires et des personnes

- C.1** Initiatives associatives et engagements citoyens

Fiches action par thématique

Axe A. Prévenir les difficultés et les ruptures

A.1 Logement/hébergement

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Logement/hébergement
Mesure n°1	Limiter le recours aux nuitées hôtelières et développer des alternatives
Objectifs de la mesure	Améliorer la qualité de prise en charge des familles et des publics vulnérables
Territoire-s concerné-s	Calvados
Acteurs pilotes	SGAR/DRJSCS
Éléments repérés dans le diagnostic	On note une tension très forte sur l'hébergement d'urgence dans le Calvados, liée notamment à l'afflux sur l'Agglomération Caennaise de demandeurs d'asile, de personnes déboutées en attente de solutions stables qui impactent le dispositif, engendrant une augmentation continue du recours au dispositif hôtelier (augmentation de plus de 36% du nombre de personnes hébergées dans ce cadre sur le 1er semestre 2013).
Traduction opérationnelle	Suivi trimestriel des places alternatives aux nuitées hôtelières
Principaux partenaires	DREAL, DIHAL, OFII, DDT(M), bailleurs, associations
Calendrier prévisionnel	2017
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de nuitées évitées Nombre d'alternatives créées

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Logement/hébergement
Mesure n°2	Unifier les SIAO
Objectifs de la mesure	Améliorer la gestion et le pilotage des dispositifs d'hébergement
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	DRJSCS/DDCS(PP)
Éléments repérés dans le diagnostic	La coordination et la gestion centralisée des places sont amorcées mais le dispositif reste très hétérogène en fonction des territoires. Pour les départements du Calvados et de la Manche par exemple, le 115 et le SIAO sont deux entités distinctes.
Traduction opérationnelle	Orientation à définir selon la loi ALUR
Principaux partenaires	Porteurs associatifs des SIAO
Calendrier prévisionnel	2017 Définir des opérateurs uniques dans chaque département.
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de départements dotés d'un SIAO unique Nombre de départements dans lesquels les SI sont interopérables Nombre de départements dans lesquels les fusions entre les PDALPD et PDAHI ont eu lieu

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES	
Thème	Logement/hébergement	
Mesure n°3	Systématiser les diagnostics à 360° et les PDALHPD	
Objectifs de la mesure	Renforcer l'articulation des politiques départementales du logement et de l'hébergement	
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne	
Acteurs pilotes	DRJSCS	
Éléments repérés dans le diagnostic	Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 a confirmé la nécessité de s'appuyer sur des diagnostics territoriaux partagés dits à 360° pour définir une stratégie cohérente.	
Traduction opérationnelle	Réalisation de 3 diagnostics à 360° (pour chaque département) ainsi qu'une synthèse régionale. Création de places en matière d'hébergement et de logement.	
Principaux partenaires	DDI, CD, ARS, Partenaires associatifs	
Calendrier prévisionnel	1 ^{er} semestre 2016	2 ^{ème} semestre 2016
	Validation des diagnostics départementaux	Validation de la synthèse régionale des diagnostics
Indicateurs de mise en œuvre	3 diagnostics et une synthèse réalisés Présentation de la synthèse aux DD et à l'ensemble des partenaires	

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Logement/hébergement
Mesure n°4	Développer l'offre de logement très social
Objectifs de la mesure	Permettre à tous de se loger
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	DREAL
Éléments repérés dans le diagnostic	<p>Calvados : Le nombre de logements sociaux réalisés chaque année est insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins des ménages, notamment en termes de localisation sur les zones de tension telles que Caen et son agglomération, certaines zones littorales et villes moyennes, mais aussi en termes de typologies, gamme et coût des loyers.</p> <p>Manche : Malgré l'accès aux logements locatifs social plus aisé du fait de l'offre importante, certains ménages rencontrent des difficultés pour se maintenir durablement dans le logement car la part du budget qui lui est dédié est trop importante.</p> <p>Orne : Le taux de vacance est élevé au sein du parc social (9%) mais on constate des difficultés sur certains types de logements notamment les petits logements (T2/T3) qui ne sont pas en nombre suffisant pour répondre aux changements de structure des ménages.</p>
Traduction opérationnelle	
Principaux partenaires	Conseils départementaux, bailleurs sociaux, DDT(M), partenaires associatifs
Calendrier prévisionnel	2017
Indicateurs de mise en œuvre	Evolution de la production de logements sociaux et très sociaux Répondre aux objectifs fixés dans le cadre de la programmation annuelle du logement social

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Logement/hébergement
Mesure n°5	Concentrer la garantie des loyers sur les jeunes et les plus précaires et réfléchir à son extension aux chômeurs de longue durée
Objectifs de la mesure	Permettre à tous de se loger
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	DRDJSCS/DREAL
Éléments repérés dans le diagnostic	Les 18-25 ans ont des difficultés à trouver une réponse adaptée dans l'offre actuelle d'hébergement / logement et d'accompagnement en raison de leurs faibles ressources financières. Dans la Manche, les maraudes ont constaté une recrudescence de jeunes sans ressources.
Traduction opérationnelle	Généralisation de la caution locative étudiante à l'ensemble des étudiants n'ayant pas de garant. Une subvention de 80 euros du Conseil Régional pour une première installation.
Principaux partenaires	DDI, DIRECCTE, CROUS, URHAJ, Conseils Généraux
Calendrier prévisionnel	2017 Généralisation de la garantie jeune
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de bénéficiaire de l'aide Nombre de jeunes bénéficiaires de la caution locative étudiante

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES	
Thème	Logement/hébergement	
Mesure n°6	Renforcer la prévention des expulsions locatives	
Objectifs de l'action	Lutter contre les expulsions locatives Repérer et identifier les personnes dont la part du loyer est trop importante au regard de leurs revenus	
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne	
Acteurs pilotes	DRJSCS	
Éléments repérés dans le diagnostic	<p>Calvados : On constate que le nombre de ménages bénéficiaires d'une aide au logement ayant fait l'objet d'une procédure de traitement d'un impayé de loyer est en hausse de plus de 2% sur ces deux dernières années (2012 et 2013).</p> <p>Manche : Le nombre de ménages se trouvant dans le parc social et bénéficiaires d'une aide au logement ayant fait l'objet d'une procédure de traitement d'impayé de loyer est en hausse avec une augmentation de 10% par an entre 2011 et 2013.</p> <p>Orne : Les comptes-rendus des CCAPEX soulignent une augmentation du nombre de personnes ayant des difficultés à se maintenir dans le logement.</p>	
Traduction opérationnelle	<p>Calvados : Application de la loi ALUR - réception des commandements de payer et intervention des CCAPPEX des arrondissements.</p> <p>Manche : Concertation avec l'ensemble des acteurs liés à la charte de prévention des expulsions (CD, CAF, MSA, huissiers, bailleurs, préfecture, opérateurs de l'accompagnement social...)</p> <p>Orne : Le fonctionnement de la CCAPEX est très avancé pour une prévention des expulsions très en amont dans les situations d'impayés de loyer. La participation des huissiers sera l'un des éléments nouveaux par rapport au fonctionnement actuel. Le décret relatif au maintien des aides au logement pour les locataires de bonne foi évitera l'aggravation de l'endettement des ménages concernés.</p>	
Principaux partenaires	Conseils Départementaux, CAF, MSA, huissiers, bailleurs, préfecture, opérateurs de l'accompagnement social	
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2014	2 ^{ème} semestre 2015
	<p>Calvados : 1507 dossiers suivis</p> <p>Manche : révision de la charte après la parution des décrets</p>	Calvados : 1420 dossiers suivis
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de dossiers suivis	

A.2 Accès aux droits

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Accès aux droits
Mesure n°7	Réaliser les schémas départementaux de la domiciliation sur l'ensemble des territoires avant fin 2015
Objectifs de l'action	Assurer une meilleure coordination entre les associations, les services de l'Etat et les collectivités territoriales Assurer une meilleure cohérence entre l'organisation de la domiciliation et les politiques d'hébergement
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	DRJSCS
Eléments repérés dans le diagnostic	Cette initiative nationale à déclinaison locale renvoie à la nécessité d'accueillir et d'accompagner les personnes en grande précarité.
Traduction opérationnelle	Concertation avec l'ensemble des acteurs Réalisation du schéma départemental de la domiciliation
Partenaires	Conseils départementaux, associations
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2015 Validation des schémas à échéance du 31 décembre 2015
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de schémas départementaux validés

A.3 Réussite scolaire

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES
Thème	Réussite scolaire
Mesure n°8	Développer la scolarisation précoce des enfants issus des familles les plus modestes en particulier dans les territoires défavorisés dont les territoires d'éducation prioritaire
Objectifs de l'action	Mieux accompagner les enfants dans leur scolarité Prévenir les difficultés scolaires
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	RECTORAT
Eléments repérés dans le diagnostic	<i>A développer.</i>
Traduction opérationnelle	
Partenaires	
	2 ^{ème} semestre 2015
Calendrier prévisionnel	7 écoles engagées dans le dispositif pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans 6 écoles engagées dans les dispositifs REP et REP+
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre d'écoles bénéficiant des dispositifs REP et REP+ Nombre d'élèves bénéficiant des dispositifs REP et en REP+ Evolution de la part des élèves de moins de 3 ans scolarisés

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES	
Thème	Réussite scolaire	
Mesure n°9	Mise en place d'un dispositif de veille du décrochage scolaire dans les établissements les plus touchés par le phénomène	
Objectifs de l'action	Lutter contre le décrochage scolaire	
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne	
Acteurs pilotes	RECTORAT	
Éléments repérés dans le diagnostic	<i>A développer.</i>	
Traduction opérationnelle		
Principaux partenaires		
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2014	2 ^{ème} semestre 2015
	Mise en place de 4 plates-formes de suivi d'appui aux élèves en décrochage Mise en place du droit au retour en formation	Mise en place du réseau FOCALÉ
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de plateformes de suivi d'appui aux élèves en décrochage scolaire mises en place Nombre d'élèves « décrocheurs » accompagnés et suivis	

Axe	PREVENIR LES DIFFICULTES ET LES RUPTURES	
Thème	Réussite scolaire	
Mesure n°10	Ouvrir l'école aux parents	
Objectifs de l'action	Mieux accompagner les enfants dans leur scolarité Placer l'école comme un espace de prévention et de préparation à la sortie du jeune Lutter contre l'illettrisme Favoriser les relations entre les familles et les écoles	
Territoire-s concerné-s	Orne	
Acteurs pilotes	RECTORAT	
Éléments repérés dans le diagnostic		
Traduction opérationnelle		
Principaux partenaires		
Calendrier prévisionnel	2015	
	Engagement de deux écoles (Alençon et Flers) dans le dispositif ouvrir l'école aux parents	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre d'établissements engagés dans le dispositif Nombre de familles inscrites dans le dispositif Nombre d'enfants concernés par le dispositif	

Axe B. Mieux accompagner les personnes en difficulté et les encourager dans un parcours d'insertion

B.1 Principe de l'accompagnement

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Principe de l'accompagnement
Mesure n°11	Mieux coordonner les divers accompagnements
Objectifs de l'action	Adapter et personnaliser l'accompagnement
Territoire-s concerné-s	Calvados, Orne
Acteurs pilotes	DDCS(PP), Conseils Départementaux
Eléments repérés dans le diagnostic	<p>Une région touchée par la précarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un taux de pauvreté à 13,3% (21,4% pour les moins de 30 ans) en 2012, - Un taux de chômage d'environ 9% au 4^{ème} trimestre 2012, - Une augmentation de 10,3% du nombre de personnes percevant le RSA socle entre 2010 et 2012.
Traduction opérationnelle	<p>Calvados : actions mises en œuvre dans le cadre des réunions des bassins de veille sociale.</p> <p>Orne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un guide de l'accompagnement social, médico-social et sanitaire vers et dans le logement. Co-élaboration (service cohésion sociale et service de la coordination des circonscriptions d'action sociale) et présentation dans chacune des circonscriptions du guide ; - La mise en œuvre de l'AVDL (mesure Etat) est freinée par la baisse des crédits et leur délégation tardive ; - Lancement d'un travail de coordination des acteurs suite au diagnostic 360° ; - Mise en œuvre d'un guide de l'accompagnement RSA à destination de tous les référents sociaux ; - Renforcement de la contractualisation des accompagnements à destination des bénéficiaires du RSA Programmes locaux d'insertion (déclinaison PDI) adaptés aux spécificités du territoire ; - Mise en place des modalités d'accompagnement de Pôle Emploi.
Partenaires	Conseils Départementaux, Pôle Emploi
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	<p>Calvados : nombre d'actions mises en œuvre.</p> <p>Orne : Nombre de réunions d'information réalisées sur le territoire, évaluation annuelle des PLICS et des dispositifs, feuille de route annuelle sur les thématiques à travailler</p> <p>Nombre de CER</p> <p>Un guide de l'accompagnement social, médico-social et sanitaire vers et dans le logement réalisé</p>

B.2 Emploi/insertion

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Emploi /insertion
Mesure n°12	Développer l'accompagnement global
Objectifs de l'action	Lever les freins à l'emploi des publics les plus fragiles
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	Pôle Emploi
Éléments repérés dans le diagnostic	En Basse-Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté 5,6% entre décembre 2012 et décembre 2013. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus a augmenté de 11,7% en un an et celui des inscrits depuis moins d'un an a augmenté de 1,8% sur un an.
Traduction opérationnelle	Mise en œuvre de la nouvelle offre d'accompagnement globale proposée par Pôle Emploi Mise en œuvre du plan « nouvelles solutions face au chômage de longue durée »
Partenaires	Conseils Départementaux, DIRECCTE Basse-Normandie, CLEEF, COTEEF
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Réalisation d'une convention entre Conseils Départementaux et Pôle Emploi Mise en œuvre effective des nouvelles offres d'accompagnement de Pôle Emploi

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Emploi /insertion
Mesure n°13	Etendre la Garantie jeunes à de nouveaux territoires
Objectifs de l'action	Inscrire les jeunes dans un parcours actif d'insertion professionnelle
Territoire-s concerné-s	Manche, Orne
Acteurs pilotes	DIRECCTE
Éléments repérés dans le diagnostic	En 2012, 21% des moins de 30 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté.
Traduction opérationnelle	Manche : deux territoires de missions locales doivent être expérimentés Orne : mise en œuvre de la Garantie Jeunes
Partenaires	Conseils Départementaux, Missions Locales
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de jeunes ayant bénéficié du programme Garantie Jeunes

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Emploi /insertion
Mesure n°14	Mettre en œuvre un plan de développement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification
Objectifs de l'action	Favoriser l'insertion et la qualification
Territoire-s concerné-s	Orne
Acteurs pilotes	DIRECCTE/UT
Eléments repérés dans le diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Situation du chômage préoccupante puisque le taux est passé de 6,7 % en 2006 à 9,7 % au 1er trimestre 2013. - Un certain nombre d'emplois sont en perte de vitesse, l'industrie a largement reculé. Reste une forte dépendance au secteur public même avec le maintien de pôles agro-alimentaire, métallurgiques, plasturgiques... qui restent fragiles.
Traduction opérationnelle	Développement d'un GEIQ BTP
Partenaires	Collectivités locales, CCI, entreprises
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2015
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de personnes accompagnées au titre de l'année 2015

B.2 Soutien aux familles pauvres

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Soutien aux familles pauvres
Mesure n°15	Mettre en place des solutions de mode de garde plus nombreuses et plus accessibles
Objectifs de l'action	Permettre aux familles en situation de précarité d'accéder à des modes de garde
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	DDCS(PP)
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	Calvados : organisation de réunions avec le Conseil Général pour l'élaboration du schéma départemental de services aux familles. Manche : organisation d'une concertation avec l'ensemble des acteurs. Orne : réalisation d'un diagnostic.
Partenaires	Conseils généraux
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Validation des schémas réalisés Diagnostics réalisés

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Soutien aux familles pauvres
Mesure n°16	Développer des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi pour les familles les plus fragiles, et notamment les familles monoparentales
Objectifs de l'action	Rompre l'isolement économique des familles les plus fragiles
Territoire-s concerné-s	Calvados, Orne
Acteurs pilotes	DDCS/CAF
Eléments repérés dans le diagnostic	En 2012, plus de 30 % des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les couples sans enfants sont moins touchés par la pauvreté que les personnes seules ou les familles monoparentales.
Traduction opérationnelle	Calvados : réalisation d'une étude dans le cadre des travaux de bassins de veille sociale. Orne : mobilisation des acteurs et des dispositifs spécifiques (offre de service naissance afin de présenter les différents modes de garde sur les territoires + Conseil départemental : Service cohésion sociale : Dispositif primo-insertion Financement de l'accompagnement dans l'IAE Financement de l'accompagnement spécifiques au sein des AFB (demander des précisions à l'Orne) + Soutien aux missions locales au travers d'actions d'aides à la mobilité + Chargé de mission RSA à Pôle Emploi qui organisera des groupes de travail locaux autour des public en insertion professionnelle.
Partenaires	Conseils départementaux, Pôle emploi, missions locales
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Validation des schémas réalisés Nombre de concertation

B.3 Accès à la santé

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Accès à la santé
Mesure n°17	Améliorer les modes de coopération entre sanitaire, médico-social
Objectifs de l'action	Faciliter le suivi des parcours individuels et améliorer la qualité des soins
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	ARS/DOSA/PRAPS
Éléments repérés dans le diagnostic	En 2012, plus de 30 % des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les couples sans enfants sont moins touchés par la pauvreté que les personnes seules ou les familles monoparentales.
Traduction opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et optimiser le fonctionnement des PASS - Faciliter la mise en réseau des PASS sur la Basse-Normandie - Renforcer et optimiser les liens entre les PASS et les secteurs de psychiatrie - Mettre en place au moins une EMPP par département en lien avec les PASS - Préciser et rendre lisible auprès des partenaires les missions et les modalités d'intervention des EMPP
Partenaires	PASS, EMPP
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	<p>Nombre d'Avenants aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens</p> <p>Nombre de rencontres régionales et action de la coordination régionale des PASS</p> <p>Existence d'au moins une EMPP par département</p> <p>Nombre de rencontres ARS/EMPP</p>

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Accès à la santé
Mesure n°18	Cibler les mesures d'accès aux soins en direction des publics les plus vulnérables (personnes consommatrices de drogues, atteintes de problème de santé mentale...)
Objectifs de l'action	Faciliter le suivi des parcours individuels et améliorer la qualité des soins Prévenir la détérioration de la santé
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	ARS/DOSA/PRAPS
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accompagnement physique et psychique des personnes dans la durée et dans la transversalité vers les dispositifs de soins et/ou de prévention - Favoriser les interventions de proximité comme moyen de dépistage et de prise en charge précoce - Renforcer les liens par convention pour orienter les personnes en situation de précarité vers l'accès aux droits
Partenaires	COM ANPAA, CSAPA, CAARUD, CG, CPAM, CAF, CARSAT, MSA
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	<p>Taux de participation au dépistage suite à l'accompagnement social</p> <p>Nombre d'actions et de projets de prévention des conduites addictives, de formations, de sensibilisations dans les territoires prioritaires définis par l'ATLAS, des communes disposant de CLS, QPV (COM ANPAA)</p> <p>File active de personnes consommatrices de drogues du site principal du Caarud, des permanences dans le Calvados et du CAARUD mobile</p> <p>Nombre de structures de santé de proximité impliquées dans la démarche</p> <p>Nombre d'actions de prévention organisées</p> <p>Evolution du nombre d'actions de santé communautaire</p>

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION	
Thème	Accès à la santé	
Mesure n°19	Mise en œuvre des programmes de prévention et de promotion de la santé pour les publics les plus vulnérables	
Objectifs de l'action	Prévenir la détérioration de la santé	
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne	
Acteurs pilotes	ARS	
Éléments repérés dans le diagnostic		
Traduction opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres thématiques à partir des études de situations sur les territoires de proximité associant les élus, les professionnels de santé, du social et du médicosocial en lien avec une réflexion autour des Contrats Locaux de Santé (CLS) - Organiser des formations communes santé/social au repérage et à l'orientation des situations problématiques de santé nécessitant un travail de réseau (par exemple : santé mentale, violences, discriminations, addictions, nutrition, hygiène, maladies infectieuses et contagieuses...) - Projet de santé des PSLA 	
Partenaires		
Calendrier prévisionnel		
Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs quantitatifs	Nombre de rencontres organisées Nombre et origine (secteurs sanitaire ou médico-social) des participants aux rencontres Nombre d'actions initiées Nombre de territoires ayant développé une base acteurs/actions Nombre d'actions sur site développées dans les 6 territoires prioritaires du 11.1 Nombre de personnes formées Nombre de formations réalisées
	Indicateurs qualitatifs	Qualité de l'évaluation de ces formations

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Accès à la santé
Mesure n°20	Permettre l'accès gratuit à la vaccination dans certaines structures
Objectifs de l'action	Prévenir la détérioration de la santé
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne
Acteurs pilotes	ARS
Éléments repérés dans le diagnostic	Demander les informations à l'ARS
Traduction opérationnelle	Signature d'une convention financière UC Centre de Prévention des Maladies Infectieuses 14 financée par l'ARS
Partenaires	
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de vaccinations depuis 2010

B.3 Accompagnement des jeunes vulnérables

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION	
Thème	Accompagnement des jeunes vulnérables	
Mesure n°21	Faciliter l'accès à l'emploi et au logement des jeunes de l'ASE	
Objectifs de l'action	limiter les ruptures de parcours à la sortie du dispositif ASE	
Déclinaison de la mesure	Mesure nationale à déclinaison locale	
Territoire-s concerné-s	Calvados, Manche, Orne	
Acteurs pilotes	DDCS(PP)	
Éléments repérés dans le diagnostic	Les jeunes de 18-25 ans sans aucune ressource notamment les fins de prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ont des difficultés à trouver une réponse adaptée dans l'offre actuelle d'hébergement / logement et d'accompagnement.	
Traduction opérationnelle	<p>Calvados : réalisation d'une étude dans le cadre des bassins de veille sociale</p> <p>Manche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du dispositif jeunesse insertion - Convention avec les FJT. - Expérimentation visant à favoriser l'hébergement de jeunes au sein des offices HLM. <p>Orne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement des FJT et mise en place de conventions dont l'un des points portent sur l'accueil des jeunes de l'ASE (Conseil Départemental). - Financement de mesure d'accompagnement social lié au logement pour des jeunes hébergés en logement temporaire - Co animation avec l'Etat du dispositif expérimental Garantie jeunes 	
Partenaires	Conseils départementaux	
Calendrier prévisionnel		
Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs quantitatifs	<p>Manche :</p> <p>Nombre de contrats signés</p> <p>Nombre de jeunes hébergés en FJT</p> <p>Nombre de jeunes hébergés en office HLM</p>
	Indicateurs qualitatifs	<p>Orne :</p> <p>Suivi des conventions passées avec les structures et les indicateurs d'évaluation</p>

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Accompagnement des jeunes vulnérables
Mesure n°22	Généraliser la mise en place de commission "cas complexes"
Objectifs de l'action	Proposer un accompagnement adapté Limiter les ruptures de parcours
Territoire-s concerné-s	Manche
Acteurs pilotes	ARS
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	Manche : pilotage par l'ARS d'une commission cas complexe associant les services départementaux et les institutions œuvrant dans le domaine pédopsychiatrie.
Partenaires	Conseil Départemental
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des commissions « cas complexes »

Axe	MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTE ET LES ENCOURAGER DANS UN PARCOURS D'INSERTION
Thème	Accompagnement des jeunes vulnérables
Mesure n°23	Développer les partenariats entre les acteurs de l'accompagnement des mineurs isolés étrangers
Objectifs de l'action	Améliorer l'accompagnement des mineurs isolés étrangers
Déclinaison de la mesure	Mesure nationale à déclinaison locale
Territoire-s concerné-s	Manche
Acteurs pilotes	Préfecture/PJJ
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	Manche : mise en œuvre d'une convention partenariale entre la préfecture, la PJJ, les parquets, l'institut régional pour la santé et une société de traduction
Partenaires	Conseil Départemental
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	

Axe C. Agir ensemble, au plus près des territoires et des personnes

C.1 Initiatives associatives et engagements citoyens

Axe	AGIR ENSEMBLE, AU PLUS PRES DES TERRITOIRES ET DES PERSONNES
Thème	Initiatives associatives et engagements citoyens
Mesure n°24	Accompagner stratégiquement les associations (sécurisation du recours à la subvention publique, simplification des démarches administratives...)
Objectifs de l'action	Soutenir le développement des associations
Territoire-s concerné-s	Manche, Orne
Acteurs pilotes	DDCS(PP)
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	<p>Manche : création de points d'appui à la vie associative conformément aux engagements fixés dans la charte des engagements réciproques.</p> <p>Orne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application de la charte par le déploiement de la MAIA en réseau de soutien départemental à la vie associative. - Financement de 4 PAVA et relance du CFGA de l'orne.
Partenaires	Collectivités territoriales, associations
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de structures accompagnées

Axe	AGIR ENSEMBLE, AU PLUS PRES DES TERRITOIRES ET DES PERSONNES
Thème	Initiatives associatives et engagements citoyens
Mesure n°25	Initier des échanges pour faciliter l'engagement bénévole
Objectifs de l'action	Favoriser l'engagement bénévole
Territoire-s concerné-s	Manche
Acteurs pilotes	DDCS(PP)
Eléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	Manche : organisation de réunions régulières sur 3 territoires (le coutançais, l'avranchais, le granvillais)
Partenaires	Associations
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	<p>Nombre de rencontres tenues dans le cadre de ces discussions</p> <p>Nombre de bénévoles engagés depuis 2010</p>

Axe	Agir ensemble, au plus près des territoires et des personnes
Thème	Initiatives associatives et engagements citoyens
Mesure n°26	Assurer la montée en charge du service civique
Objectifs de l'action	Valoriser les parcours des jeunes en leur permettant de s'engager au service d'une collectivité Renforcer la cohésion et la mixité sociale
Territoire-s concerné-s	Manche, Orne
Acteurs pilotes	DRJSCS/DDCS(PP)
Éléments repérés dans le diagnostic	
Traduction opérationnelle	Manche : 3 axes de développement sont ciblés en 2015, les têtes de réseau associatif, les collectivités, les ESMS (en particulier les EHPAD). Orne : déploiement des agréments vers collectivités
Partenaires	Collectivités, associations, ESMS...
Calendrier prévisionnel	
Indicateurs de mise en œuvre	Nombre de jeunes engagés depuis 2010 Nombre de structures utilisant un/des contrats service civique depuis 2010